



Collège-Lycée-UFA Maurice Rondeau

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PRIVE SOUS CONTRAT
FORMATIONS GENERALES, PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

Bussy, le 28 mai 2024

Objet : Soutenir la formation de nos élèves avec la taxe d'apprentissage

Mesdames, Messieurs

Votre entreprise a travaillé avec notre établissement, aussi nous permettons de solliciter votre soutien au travers de la Taxe d'Apprentissage.

Nous sommes fiers de permettre encore cette année à 282 élèves et 128 apprentis, de développer les compétences nécessaires à leur épanouissement sur le marché du travail grâce à nos formations professionnelles dans les filières industrielle, électrotechnique, maintenance et commerciale du CAP au BTS.

Grâce aux recettes de la taxe d'apprentissage en 2023, nous avons poursuivi le déploiement du numérique dans nos bâtiments, avec notamment des écrans dans les salles de cours. Nos investissements visent à développer un environnement de formation propice à la pleine réussite des jeunes qui nous sont confiés, vos salariés de demain. Relevons le défi ensemble !

Pour ce faire, vous pouvez affecter votre taxe d'apprentissage au **Lycée Maurice RONDEAU**, en le sélectionnant sur la plateforme de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) avec notre **code UAI : 072275E**.

Je reste à votre écoute pour toute question relative à la Taxe d'Apprentissage.

Nous vous remercions par avance de votre aide précieuse et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Christian Jacques LAWSON
Directeur de l'Ensemble Scolaire Maurice Rondeau

